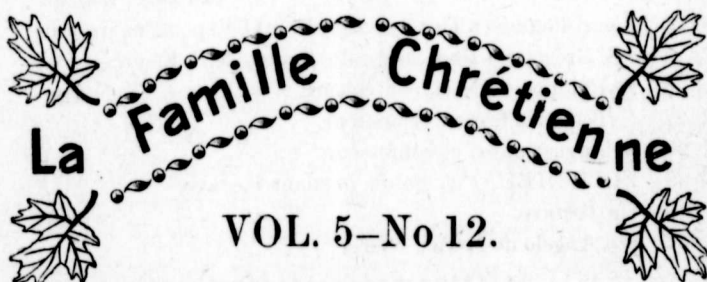


PLACÉ A
BIBLIOTHÈQUE!



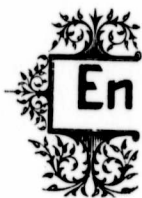
La Famille Chrétienne



VOL. 5—No 12.

MAI 1902

- J. 1 SS. Philippe et Jacques, apôtres, 2 cl.
V. 2 S. Athanase, évêque et docteur.
S. 3 Invention de la Ste Croix, 2 cl.
D. 4 V apr. Pâques, Ste Monique, veuve. *Kyr.* des dbles. Vêp.
à cap. du suiv., mém. du préc. et du dimanche.
L. 5 S. Pie V, Pape et confesseur.
M. 6 S. Jean devant la Porte Latine, *dbl. maj.* { Procession et
M. 7 S. Stanislas, év. et martyr. { Messe des Ro-
gations en viol.
J. 8 ASCENSION, d'obligation. 1 cl. *Kyr.* royal. II Vêp, mé.
V. 9 S. Grégoire de Nazianze, év. et doct, [du suiv. *O Doctor.*
S. 10 S. Antonin, évêque et conf.
D. 11 VI ap. Pâques. S. François de Hieronymo, conf.; *Kyr.* des
dbles. II Vêp., mém. du suiv., du dim. et de l'octave
L. 12 SS. Nérée et ses Compagnons, martyrs.
M. 13 S. Jean-Baptiste de la Salle, confesseur.
M. 14 Apparition de S. Michel, Archange, *dbl. maj.* (8).

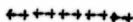


CHEMIN vers

La PATRIE.



(suite.)



DEPUISQUE, pendant cette vie d'épreuve, Dieu m'a imposé des devoirs essentiels à l'accomplissement desquels est attaché le bonheur qu'il me promet, il a dû nécessairement me les révéler, me les faire connaître : autrement, sujet à l'illusion et à l'erreur comme je le suis, je serais exposé à tomber dans mille égarements et à m'éloigner ainsi de ma fin. La sagesse de Dieu, d'ailleurs n'a pu me permettre de suivre, dans une affaire de cette importance, les caprices de ma volonté. Les rois de la terre dictent, aux peuples qu'ils gouvernent, des lois qui expriment leurs volontés d'une manière claire et précise ; autrement, le désordre se répandrait dans la société. Dieu, la sagesse même et le roi des rois, n'a pu moins faire pour moi, pour le genre humain tout entier ; il a dû nécessairement me dicter des lois qui me fassent connaître en détail ce qu'il exige de moi.

Mais Dieu est un esprit que nous ne voyons ni ne pouvons pas voir, tant que nous sommes dans ce corps ; peut-il se communiquer à nous, nous faire connaître ses volontés, nous dicter des lois ?

Eh quoi ! celui qui a créé l'homme, le Tout-Puissant, serait-il privé de la faculté de nous parler et de nous faire connaître ses volontés !

Il peut nous communiquer ses volontés de mille manières, spécialement par le ministère des Anges ou de quelques hommes qu'il choisit pour médiateur entre lui et son peuple ;

il s'est ordinairement servi de ce double moyen. Lorsqu'il a eu recours au premier, il a revêtu de la forme humaine les Anges dont il a voulu se servir ; et pour le second, il a découvert à l'intelligence de ceux qu'il députait vers leurs frères, les vérités dont il voulait les instruire.

Mais le langage de ces envoyés de Dieu devant avoir un caractère distinctif, qui nous le fit reconnaître comme venant du Ciel, et ne nous permit pas de le confondre avec celui des imposteurs, Dieu l'accompagnait du don de prophétie, ou de prédire l'avenir, et du don des miracles, c'est-à-dire de suspendre les lois de la nature : dons merveilleux qui portent le cachet de la divinité. Ceux qui ont été honorés de ces dons et sont venus nous annoncer les volontés divines, s'appellent *prophètes*.

Dieu a fait plus : il a envoyé son propre fils sur la terre, revêtu de notre nature, pour relever le genre humain tout entier de sa chute, et lui enseigner en même temps toute vérité. Après avoir prouvé la divinité de sa mission par les prophéties les plus frappantes, et par les prodiges les plus nombreux, les plus variés et les plus éclatants, il nous a révélé toutes les vérités que nous devons connaître et croire ; il a proclamé de nouveau les Commandements que Dieu son père nous avait déjà transmis par ses prophètes ; il nous a imposé des pratiques nouvelles, à l'aide desquelles nous entrons en participation des grâces, des secours spirituels qu'il a mis à notre disposition ; enfin, il nous a enseigné, par ses paroles et par ses exemples, les plus sublimes vertus.

Mais avons-nous quelque livre où se trouvent consignées les vérités que Dieu nous a fait connaître par ses prophètes ou par son propre Fils, les commandements qu'il nous a imposés, les pratiques qu'il nous a indiquées, et les vertus qu'il nous a recommandées ?

Oui, ce précieux trésor est contenu dans les livres qu'on est convenu d'appeler l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, parce qu'ils contiennent les vérités que Dieu, dans sa bonté, nous a en quelque sorte léguées.

Le premier de ces livres est appelé *Ancien Testament* parce qu'il contient les vérités qui nous ont été plus anciennement révélées, par l'entremise de Moïse et des autres prophètes qui se sont succédés de siècle en siècle, avant la venue du fils de Dieu sur la terre : le second est appelé le *Nouveau Testament*, parce qu'il contient les vérités qui nous ont été plus récemment révélées par le fils de Dieu lui-même, ou par ses apôtres qu'il avait chargés de nous les enseigner.

Voilà la source sacrée et toute divine où je dois puiser les connaissances et les pratiques propres à me diriger; à me sanctifier pendant le temps de l'épreuve, et à me conduire à la possession du bonheur que Dieu m'a promis.

Aussi est-là que, désormais, je veux puiser mes méditations; jusqu'ici, dans mes précédentes, je n'ai guère consulté et suivi que ma raison si bornée, environnée de tant de ténèbres et sujette à tant d'erreurs : désormais, ayant pour guide la parole de Dieu même, sa sagesse et ses divins enseignements, j'étudierai :

- 1o Les principales vérités que je dois croire ;
- 2o Les Commandements qu'il m'a imposés ;
- 3o Ceux qu'il a chargé son Eglise de m'imposer ;
- 4o Les moyens de sanctification qu'il a mis à ma disposition ;
- 5o Les vertus spéciales que je dois pratiquer.

O Dieu ! quelle admirable lumière vous faites briller à mes yeux ! quels puissants moyens vous mettez à ma disposition pour passer, d'une manière conforme à vos desseins éternels, le temps d'épreuve pendant lequel je dois mériter le bonheur que vous me préparez !

Jusqu'ici, j'ai si mal employé le temps que vous avez mis à ma disposition ! j'ai avancé presque en aveugle vers l'éternité, sans me mettre en peine d'approfondir les vérités célestes que je dois connaître ; sans étudier et sans pratiquer d'une manière sérieuse et fidèle les devoirs que vous m'avez imposés. J'ai négligé, d'une manière déplorable, les moyens de salut que vous avez mis à ma disposition, et les vertus dont vous m'avez donné l'exemple !

Pardon, Seigneur ; ne rejetez pas un cœur contrit et humilié. Je fais la résolution la plus sincère de marcher, à l'avenir, par une voie tout opposée ; de m'occuper, avant tout, de la fin pour laquelle vous m'avez créé, et d'en faire ma *principale*, mon *unique affaire* : bénissez cette résolution, ô mon Dieu ! et donnez-moi la grâce d'être fidèle à l'accomplir. Ainsi soit-il !

Mon Dieu, vous m'avez créé pour vous connaître ; et c'est pour cela que vous m'avez donné une âme intelligente, douée des plus nobles facultés. Vous avez daigné me révéler, me faire connaître, au moyen des livres dépositaires des oracles de vos prophètes et de votre divin Fils, les vérités qui me sont nécessaires pour passer, d'une manière sainte, le temps de mon épreuve sur la terre, et arriver heureusement au bonheur que vous m'aviez promis ; soyez-en à jamais béni !

Mais, Seigneur, faites-moi connaître pourquoi ces vérités sont remplies d'obscurités, de mystères que je ne puis comprendre.

O mon âme ! sois attentive et docile aux seuls enseignements de la raison ; elle va t'indiquer le principe et la nécessité de ces obscurités et de ces mystères qui excitent ton étonnement.

Dieu est en tout infini ; infini dans son essence, dans son immensité, dans toutes ses perfections.

L'homme, au contraire, est borné, très borné, dans la double substance qui compose son être ; et, par une conséquence nécessaire, il est très borné dans ses conceptions : or, comment ce qui est fini, borné, pourrait-il comprendre ce qui est infini et sans bornes ? Pourrais-je étreindre une montagne, ou même la terre entière entre mes bras ? Mes regards pourraient-ils embrasser à la fois toutes les nations de la terre, avec les merveilles qu'elles renferment ? Mon esprit pourrait-il embrasser à la fois toutes les connaissances humaines, qui cependant sont bornées ? A peine à l'aide des plus longues et des plus pénibles études, peut-il approfondir quelques-unes de ces connaissances ; encore ne les possède-t-il jamais que d'une manière imparfaite !

Tout est obscurité et mystère pour moi, même dans la nature qui n'est que l'œuvre de Dieu.

Obscurités et mystères dans les astres ; dans leur nature, leur nombre, leur étendue et leurs mouvements si bien combinés : dans ces myriades d'êtres animés qui peuplent la terre, les mers et les airs. Est-ce que je comprends le plus petit insecte, avec son instinct et son organisation merveilleuse !

Obscurités et mystères dans les arbres, les plantes, et jusque dans la fleur des champs, dont l'éclat m'éblouit ! Est-ce que je comprends comment un simple gland produit le chêne à la prodigieuse hauteur, et comment quelques grains donnent naissance aux riches moissons qui sont le principe de ma nourriture ?

Obscurités et mystères jusques en moi : Est-ce que je me comprends moi-même ? Est-ce que je comprends comment je vois, comment j'entends, comment je parle, comment je marche, dors et digère ? comment je vis et comment je meurs ?

Cependant je sais que tout cela est une réalité et non un songe. Je le crois fermement et sans aucun doute. Tout cela est au-dessus de ma conception, au-dessus de mon intelligence, de ma raison ; mais je sens que cela ne leur est point opposé.

Mais si je rencontre des obscurités, et des mystères dans les choses créées, bornées, qui sont sous ma main ; si j'en trouve en moi-même ; comment n'en rencontrerais-je pas en Dieu qui est infini ? Si les vérités et les sciences naturelles ont tant d'obscurités pour moi, comment les vérités et la science de Dieu n'en auraient-elles pas ? Si je ne puis me comprendre moi-même, moi qui suis si borné et si près de moi, comment pourrais-je comprendre Dieu qui est infini, et qui ne peut tomber sous mes sens ?

Dieu, avec sa toute-puissance, ne pourrait pas lui-même faire qu'un être borné pût comprendre un être infini ; conséquemment, il ne pourrait se faire connaître à moi, à moins qu'il ne me rendît infini moi-même, ce qui est impossible.

Donc, dans les vérités que Dieu m'a révélées, je dois nécessairement rencontrer des obscurités et des mystères ; et une religion qui ne m'enseignerait que des choses à la portée de mon intelligence bornée, n'aurait point pour objet l'Être infini, et par là même ne serait pas divine.

Afin de rendre plus claire cette importante question, je dois distinguer soigneusement ce qui est au-dessus de ma raison, de ce qui lui est opposé.

La plupart des merveilles de la nature, des opérations de mon être, et toutes les perfections de Dieu sont au-dessus de ma raison ; c'est-à-dire que ma raison renfermée dans des bornes étroites ne peut les comprendre : mais, ni les merveilles de la nature, ni les opérations de mon être, ni ce que les livres saints m'apprennent des perfections divines, n'est opposé à ma raison. En effet, pour qu'elle ne rencontre en tout cela rien qui lui répugne et lui soit opposé, il suffit qu'elle puisse se convaincre que ces merveilles existent ; que ces opérations ont lieu, et que Dieu a réellement révélé les vérités qui sont proposées à ma foi ; or, elle a les moyens les plus certains pour parvenir à ce résultat : pour les merveilles de la nature, elle a l'évidence qui parle à mes yeux ; pour les opérations de mon être, elle a le sentiment intime qui me les fait en quelque sorte toucher du doigt ; enfin, relativement aux vérités éternelles que la religion propose à ma foi, elle a les preuves nombreuses et frappantes qui démontrent la divinité de cette religion qui ne peut m'induire en erreur en proposant à ma croyance des choses contraires à la vérité.

Il y a donc une immense différence entre ce qui est au-dessus de la raison, et ce qui lui est opposé.

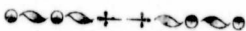
Ce qui est au-dessus de ma raison, je ne puis le comprendre à cause des bornes étroites de mon intelligence ; mais, par d'autres moyens sûrs, j'en reconnais la réalité ; et par suite, ma raison me dit que je dois croire, quoique je ne comprenne point. Ainsi, je crois que Dieu est infini, quoique je ne comprenne point son infinité, parce que la religion, dont la divinité, m'est démontrée, m'apprend qu'il est tel ; la raison le dit d'ailleurs.

Au contraire, ce qui est opposé à ma raison, je ne le crois pas parce que ma raison me le montre impossible : ainsi, je ne crois pas que deux et deux forment le nombre cinq ; je ne crois pas que Dieu soit injuste, cruel, parce que ma raison et la foi me le démontrent impossible.

Je crois donc, ô mon Dieu ! toutes les vérités que vous proposez à ma foi, quoiqu'elles soient enveloppées de mystères inaccessibles à ma faible raison : la divinité de cette religion m'est démontrée par des preuves qu'ont examiné, scruté, approfondi et admis les plus brillants génies de tous les siècles, et leur conviction a été si profonde, qu'un grand nombre d'entr'eux ont scellé leur foi de leur sang ; cela me suffit.

J'embrasse, ô mon Dieu ! ces vérités de toute mon âme, et je vous rends grâce d'avoir daigné me les révéler : augmentez ma foi afin qu'elle devienne plus ferme, plus parfaite, plus inébranlable, et que je sois disposé à la sceller aussi de mon sang s'il était nécessaire.

Jusqu'ici, j'ai trop peu réfléchi sur ces importantes vérités ; je m'efforcerais, désormais suivantes, de les mieux approfondir ; j'en prends la résolution, et je vous prie, ô mon Dieu ! de la bénir.



Avis

Quelques copies de la présente livraison ont une erreur dans la disposition des 7 premières pages. Il est facile de rétablir l'ordre de la lecture en consultant le numero des pages.

Quand on s'est aperçu de l'erreur, les caractères étaient déjà distribués et le retard eut été trop grand s'il eut fallu recommencer la composition et l'impression.

UNE GROSSE DECISION

FN terminant la quatrième année de la *FAMILLE CHRÉTIENNE*, je jette un regard sur le passé, et j'interroge l'avenir.

Le passé me rappelle les sacrifices relativement lourds qu'il a fallu s'imposer pour faire éclore cette revue et lui continuer l'existence. Ces sacrifices, je ne les regrette pas, en pensant qu'il a pu en résulter un peu de bien, et les " Servantes de Jésus-Marie " ne se repentent pas non plus d'avoir dépensé leur temps et leur argent pour une si bonne cause.

Cependant le bien produit eut pu encore être plus considérable, si le mauvais état de ma santé ne m'eut placé souvent dans l'impossibilité de travailler et de donner plus de soins à la rédaction. D'autre part, les faibles ressources de la communauté ne lui permettaient pas de mettre notre revue sur un pied d'égalité avec ses sœurs canadiennes, au point de vue de l'élégance typographique

De nombreuses gravures, un plus beau papier, des primes d'abonnement, etc... auraient grossi la liste des abonnés..... mais il fallait dépenser avant de recevoir, et encore une fois, le capital était absent.

Voici du reste le bilan financier de la *FAMILLE CHRÉTIENNE*. Puisse ce tableau attendrir un peu le cœur des lecteurs en faveur des éditeurs de bons journaux. Souvent, en effet, on se fait le raisonnement suivant : Je suis en retard pour payer mon abonnement ; mais un abonnement de plus ou de moins ne fait pas un très grand vide dans la caisse. Plus tard je payerai deux ou trois années à la fois.

Pour un cas isolé, ce raisonnement peut être vrai. Mais le malheur c'est que *beaucoup* font le même raisonnement, ce qui conduit tout naturellement au résultat que voici.

Nombre exact d'abonnés 1150

Abonnements payés jusqu'au présent numéro 241

| | |
|-----------------------------|-----|
| Abonnements payés en avance | 179 |
| Total des abonnés en règle | 420 |

Conséquences pratiques du raisonnement ci-dessus, 730
abonnements non payés.

Et la plupart des retardataires doivent plusieurs années, car si leur raisonnement est bon pour un an, il est presque aussi bon pour deux ans et davantage.

Il est vrai qu'on leur a envoyé plusieurs lettres d'avis, (ce qui est encore une dépense de temps et d'argent); mais ces marques réitérées d'attention ne les ont nullement touchés, le susdit raisonnement faisant une cuirasse à l'épreuve de toutes les missives, même les plus suppliantes.

Je me pose donc actuellement les questions suivantes.

Si ma santé m'a si mal servi dans le passé, n'ai-je pas à craindre qu'à un moment donné elle me refuse tout service? or je suis seul pour la rédaction, et je dois à une œuvre plus importante le peu de forces qu'il me reste

D'autre part, est-il équitable d'imposer plus longtemps des sacrifices de temps et d'argent à une jeune communauté, étant donné surtout que sa première obligation est de faire face aux dépenses considérables de l'Exposition perpétuelle du Très-Saint Sacrement?

Je crois que poser la question ainsi, c'est la résoudre. Si pénible que soit la conclusion, elle s'impose.

Nous avons donc pris la résolution de discontinuer avec le présent numéro. (le dernier de la quatrième année) la publication de la FAMILLE CHRÉTIENNE.

Cependant nous ne perdrons pas tout contact avec nos chers lecteurs, ceux du moins qui nous sont restés fidèles jusqu'au bout. Nous avons en effet conclu des arrangements avec une excellente publication, de même âge, mais beaucoup plus répandue que la nôtre, le PETIT MESSAGER DU T. SAINT SACREMENT publié par les R. Pères du T. S. Sacrement, 320 Avenue Mont-Royal, Montréal.

En vertu de ces arrangements, nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance, recevront gratuitement le PETIT

MESSAGER DU T. S. SACREMENT, pour une durée égale à celle de leur abonnement.

Les lecteurs dont l'abonnement expire avec le présent numéro, recevront, à titre de spécimen, un ou deux numéros du PETIT MESSAGER, afin qu'ils puissent l'apprécier.

C'est aussi dans le PETIT MESSAGER DU T. S. SACREMENT que nos lecteurs qui s'intéressent à la jeune communauté des Servantes de Jésus-Marie, trouveront désormais les nouvelles concernant cette œuvre. Du reste, depuis le mois de Février dernier, le MESSAGER a commencé la publication d'une notice sur cette fondation eucharistique canadienne. Nous engageons les personnes que la cessation de notre revue va rendre abonnées du PETIT MESSAGER, à demander que leur abonnement parte de Janvier dernier, afin d'avoir au complet ce qui sera publié sur l'œuvre des Servantes de Jésus-Marie.

Nous sommes convaincus d'avance que l'arrangement ci-dessus donnera pleine satisfaction à tous nos lecteurs, et qu'ils gagneront même beaucoup à l'échange, car le dévouement et la compétence des Révérends Pères du T. S. Sacrement a fait de leur publication une lecture des plus intéressantes, et le grand nombre de leurs abonnés leur a permis d'y développer un grand luxe de gravures et de perfectionnements typographiques.

En terminant il nous reste un devoir à remplir et une demande à adresser.

Le devoir, c'est de remercier sincèrement tous les lecteurs qui nous ont encouragé, toutes les personnes qui ont contribué à propager la *FAMILLE CHRETIENNE*, et toutes celles qui nous ont aidé d'une manière quelconque.

La demande, c'est de prier nos lecteurs de ne pas oublier dans leurs aumônes la communauté naissante des Servantes de Jésus-Marie et son œuvre de l'Exposition perpétuelle du T. S. Sacrement.

Dans un numéro précédent nous disions que les jours d'Exposition allaient en augmentant, et nous demandions des

offrandes pour le luminaire. Aujourd'hui l'Exposition perpétuelle est un fait accompli. Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, dans sa visite canonique du 5 Avril dernier, a décrété que désormais le T. S. Sacrement serait exposé jour et nuit dans la chapelle des Servantes de Jésus-Marie. C'est le troisième trône d'Exposition perpétuelle établi en Canada. Montréal a ouvert, avec les R. Pères du T. S. Sacrement, cette admirable dévotion que N. S. Père le Pape a nommée le salut des temps modernes. Québec a suivi cet exemple avec les R. Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie. C'est maintenant Ottawa qui continue ce généreux mouvement avec les Servantes de Jésus-Marie.

Une autre raison qui nous fait solliciter plus vivement encore les offrandes des âmes dévouées à la sainte Eucharistie c'est que les Servantes de Jésus-Marie se voient dans l'obligation de bâtir un nouveau couvent. Le couvent temporaire qu'elles ont construit à Jeanne d'Arc est devenu insuffisant. Le site choisi pour la nouvelle construction est sur les confins de la ville d'Ottawa, dans Hull, la ville sœur, sur les bords de la rivière Ottawa, au centre même de la population catholique d'Ottawa et de Hull.

Si beau et si bien localisé que soit le site, il faut des deniers pour le payer, et encore bien plus pour bâtir ! Et cette bâtisse, c'est un trône à Jésus-Hostie, à Celui qui nous prépare lui-même un trône dans le ciel, et qui nous le donnera glorieux en proportion de ce que nous aurons fait pour sa gloire sur la terre.

Les Servantes de Jésus-Marie offrent les avantages spirituels suivants aux personnes qui leur enverront des offrandes pour le LUMINAIRE ou pour la construction du NOUVEAU COUVANT, ou pour le PAIN de la COMMUNAUTÉ.

1o Toutes les personnes qui font une offrande aux Servantes de Jésus-Marie ont part aux prières que les sœurs font chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

2o Elles participent aux mérites, sacrifices et bonnes œuvres de toute la communauté.

3o Toute offrande de cinq centins par mois, ou de cinquante centins par an, donne droit à une part dans la Ste Messe que les religieuses font célébrer CHAQUE SEMAINE, pour leurs bienfaiteurs vivants et défunts.

4o Les zélateurs et zélatrices qui recueillent ces aumônes ont part aux mêmes avantages.

5o On peut aussi y faire participer les défunts en faisant l'aumône en leur nom.

6o Les recommandations aux prières envoyées avec les aumônes, sont lues à l'assemblée de la communauté, et placées pendant quelques jours sur l'autel de Notre Dame du Sacré-Cœur.

Puisque la *FAMILLE CHRETIENNE* cesse de paraître, nous ne pouvons plus offrir comme précédemment une année d'abonnement aux personnes qui nous envoient en une fois 12 heures de luminaire; mais nos lecteurs remarqueront que les avantages offerts aujourd'hui sont bien plus considérables, vu le grand nombre de messes que la communauté fait célébrer pour ses bienfaiteurs. Ils tiennent lieu de tous les autres offerts précédemment.

Nous avons donc tout lieu d'espérer que nos lecteurs continueront leurs relations avec la communauté en envoyant leurs recommandations aux prières et en faisant de fréquentes aumônes pour l'entretien du trône eucharistique. Le doux Jésus de l'Eucharistie qu'ils auront ainsi honoré les récompensera royalement dans le ciel, et notre bonne Mère, Marie Immaculée intercèdera pour eux auprès de son divin Fils.

A. L. MANGIN, prêtre.

Les personnes qui aimeraient à se faire zélatrices pour l'œuvre de l'Exposition du T. S. Sacrement, n'auront qu'à envoyer leur nom aux SERVANTES DE JESUS-MARIE A HULL. PROV. QUÉ., et elles recevront les instructions nécessaires.

Nous espérons que dans quelques jours la communauté sera transportée à Hall. C'est là que désormais toutes les communications devront être adressées.



ESTAMPILLES DE ST ANTOINE de PADOUE.

La faveur avec laquelle le public a accueilli nos premières estampilles de St Antoine nous engage à en éditer un nouveau modèle.

Le **modèle 2** présente des perfectionnements notables. La gravure est mieux faite, et la perforation est semblable à celle des timbres-poste.

Le **modèle 2** sera tiré en 12 couleurs qui paraîtront successivement, par feuilles de 25 estampilles, toutes semblables entre elles, mais portant chacune une lettre différente de l'alphabet, afin d'augmenter les recherches et le plaisir des collectionneurs.

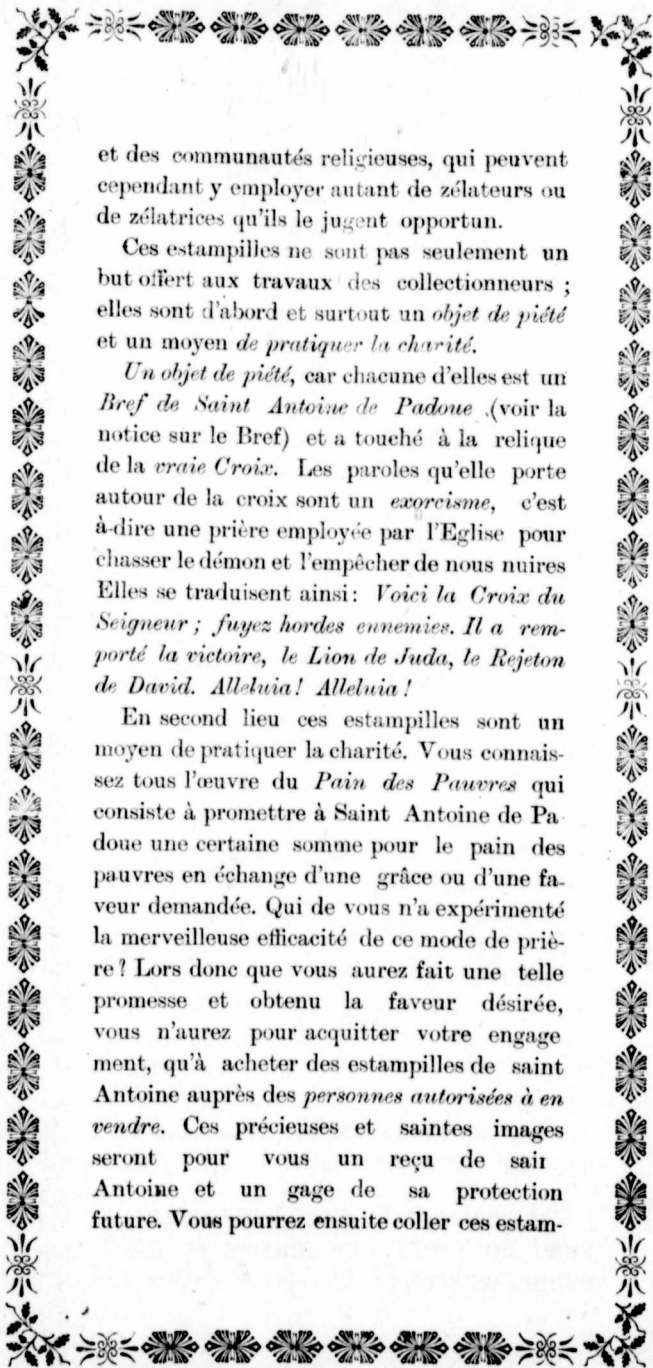
Le nombre de ces feuilles sera limité suivant les commandes que nous recevrons.

Le **modèle 1** a été imprimé au nombre d'environ 5.000 feuilles de 49 estampilles, ce qui donne un nombre total de 245.000 estampilles. Nous compterons désormais très exactement le nombre des tirages afin que les collectionneurs connaissent au juste le degré de rareté de chaque modèle et de chaque couleur.

Le prix d'émission du **modèle 2** est de **un centin** la pièce. Quand le tirage d'une couleur sera terminé, le prix sera sujet à varier suivant la rareté. Les collectionneurs ont donc intérêt à s'en procurer le plus tôt possible.

Quand au **modèle 1**, il se vend actuellement **deux centins** la pièce.

Ces estampilles se vendent uniquement au profit des pauvres et des bonnes œuvres, par les membres du clergé

A decorative border of repeating floral motifs, including leaves and stylized flowers, surrounds the text on all four sides.

et des communautés religieuses, qui peuvent cependant y employer autant de zélateurs ou de zélatrices qu'ils le jugent opportun.

Ces estampilles ne sont pas seulement un but offert aux travaux des collectionneurs ; elles sont d'abord et surtout un *objet de piété* et un moyen de *pratiquer la charité*.

Un objet de piété, car chacune d'elles est un *Bref de Saint Antoine de Padoue* (voir la notice sur le Bref) et a touché à la relique de la *vraie Croix*. Les paroles qu'elle porte autour de la croix sont un *exorcisme*, c'est à-dire une prière employée par l'Eglise pour chasser le démon et l'empêcher de nous nuire. Elles se traduisent ainsi : *Voici la Croix du Seigneur ; fuyez hordes ennemies. Il a remporté la victoire, le Lion de Juda, le Rejeton de David. Alleluia! Alleluia!*

En second lieu ces estampilles sont un moyen de pratiquer la charité. Vous connaissez tous l'œuvre du *Pain des Pauvres* qui consiste à promettre à Saint Antoine de Padoue une certaine somme pour le pain des pauvres en échange d'une grâce ou d'une faveur demandée. Qui de vous n'a expérimenté la merveilleuse efficacité de ce mode de prière ? Lors donc que vous aurez fait une telle promesse et obtenu la faveur désirée, vous n'aurez pour acquitter votre engagement, qu'à acheter des estampilles de saint Antoine auprès des *personnes autorisées à en vendre*. Ces précieuses et saintes images seront pour vous un reçu de saint Antoine et un gage de sa protection future. Vous pourrez ensuite coller ces estam-

pilles soit sur les murs de votre maison, soit dans un cadre ou un album. Vous vous ferez ainsi, petit à petit une collection d'estampilles qui sera surtout une *collection de bonnes œuvres*. Cette collection sera aussi inscrite dans le Grand Livre de Dieu, et la collection de bonnes œuvres qu'elle représente sera mise par votre bon Ange dans la *balance du Jugement* et vous méritera un accroissement de *gloire et de bonheur dans le ciel*.

Outre cette récompense dans le ciel qui est bien la plus désirable de toutes, vous en recevrez dès maintenant un gage sur la terre par les bénédictions célestes, sur vous et vos entreprises, car la parole des livres Saints est formelle: *Partage ton pain avec celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison les pauvres et les errants. Lorsque tu verras, un homme nu, couvre-le . . . Alors ta lumière éclatera comme l'aurore; ta santé reviendra bientôt la justice te précèdera, et la gloire du Seigneur te protégera. Alors tu invoqueras et le Seigneur exaucera. Tu crieras, et il dira: Me voici.*

(Isaïe LVIII - 7 - 8 - 9.)

Différentes manières de faire les collections d'ESTAMPILLES de Saint ANTOINE.

Une collection très complète devra comprendre une estampille du **modèle 1** en chacune des 5 couleurs, et une de chaque lettre et de chaque couleur du **modèle 2** et des modèles qui paraîtront dans la suite.

Mais on peut faire aussi des collections moins complètes, en achetant une estampille de chaque modèle et de chaque couleur et en observant, à partir du modèle 2 d'avoir toujours la même lettre sur tous les timbres.

On peut aussi composer des mots ou des sentences avec les lettres des estampilles, soit

en choisissant ces lettres toutes dans la même couleur, ou en variant les couleurs dans un ordre déterminé et harmonieux.

On peut encore en composer des dessins tels qu'une croix, une chapelle, etc... mais en ne perdant pas de vue que ces estampilles sont des images pieuses qu'il faut traiter avec respect.

Autres usages de ces Estampilles.

Pour mettre un objet sous la protection de Saint Antoine, achetez une ou plusieurs estampilles et collez-les dessus.

Mettez-en sur les murs de votre maison pour la préserver des accidents, et renouvelez-les quelques fois comme pour payer une police d'assurance en faveur des pauvres.

Mettez-en dans les lettres et les paquets que vous expédiez, comme un enregistrement payé aux bonnes œuvres.

Promettez à Saint Antoine un petit pourcentage dans vos affaires, et si ces affaires prospèrent, payez le en estampilles.

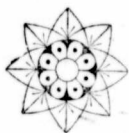
Vous pouvez aussi vous procurer de ces estampilles imprimées sur toile, au prix de **un centin** chaque.

Ces dernières sont surtout commodes pour coudre dans les vêtements.

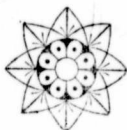
NOTA — Les personnes chargées par des membres du clergé ou des communautés religieuses de vendre de ces estampilles doivent être munies d'une autorisation écrite.

Les collectionneurs pourront cependant vendre ou échanger leurs collections, mais ils ne devront pas prétexter de l'œuvre du Pain des Pauvres pour faire un profit personnel.

Ces Estampilles se vendent au profit
DE L'ŒUVRE DU LUMINAIRE DE L'EXPOSITION
PERPÉTUELLE DU T. S. SACREMENT
DANS LA CHAPELLE DES SERVANTES DE
JÉSUS-MARIE, à JEANNE D'ARC
AYLMER-EST, P. Q.



PERDREAU



SOUS un porche d'église, frais comme une cave, aussi grand qu'un salon de Paris, un groupe dormait, pendant une écrasante journée de juin.

C'était dimanche. Par la baie du portail ouvert, la psalmodie des vêpres passait, montant aux grands arbres de la place où son rythme monocorde avait vaincu les pierrots effrontés qui dormaient, la tête sous l'aile.

Au fond de la nef, on apercevait six taches jaunes, les cierges qui n'éclairaient rien, tant la lumière des vitraux se diffusait brillante, et l'autel avec sa nappe de ronds au crochet. A droite, saint Joseph, avec une robe neuve, bleu de ciel étoilé; à gauche, le bon curé fermant les yeux pour ne pas voir les paroissiens qui arrivaient en retard; au milieu, le lutrin et trois chantres, trois mâchoires ouvertes, semblant plutôt avaler le son que l'émettre.

Dans l'église, un champ de coiffes que le roulis de la méditation — ou du somme — fait onduler. Cependant quelques vieux paysans intrépides suivent les chantres, sans jamais les rattraper. A côté de cette fugue peu musicale, s'élève une gerbe harmonieuse: les voix cristallines de la Confrérie du Ruban-Bleu qui compte toute la jeunesse féminine de l'endroit.

Enfin, au seuil, le sacristain, sonneur de cloches, écrivain public, frotteur des châteaux et tondeur de chiens, regarde d'un air souverainement dédaigneux, le caniche — non tondu — qui dort à côté de son maître aussi peu rasé que lui.

Le chien est le fidèle compagnon de l'homme et l'homme est le " pauvre de monsieur le curé ".

Ce pauvre diable avait été un rude gars. Un jour d'hiver qu'il allait au bois, sa hache sur l'épaule, il entendit des cris déchirants du côté de la rivière. C'était un bambin désobéis-

sant qui venait de tomber à l'eau, et la grande sœur, chargée de le garder, ne sachant pas nager, appelait désespérément à l'aide. Martin repêcha l'enfant qui n'eut d'autre mal que la peur; mais lui resta perclus des deux jambes par suite du refroidissement qu'il avait gagné à cet acte d'humanité.

Cependant le village ne l'abandonna point; on lui donnait volontiers ce dont les goretts n'avaient pas voulu. Ah! dame, à la campagne, les bêtes passent avant les gens. Pensez donc: les personnes mangent et les animaux rapportent.

Vous pourriez ajouter que les seconds valent souvent mieux que les premières, mais vous ne seriez pas compris. On ne faisait point de psychologie comparée à la Tourette (département de la Lozère), qui n'avait pas encore le gaz au moment où se passe cette histoire.

De plus, M. le curé permit au pauvre Martin d'assister à la messe et aux vêpres sous le porche, aux pieds de saint Pierre. A la sortie des offices, les fermières, les bourgeoises, la dame du château, celle du percepteur, la receveuse des poste donnaient leur offrande. Les jours de foire ou de frairie, Perdreau, le chien de Martin, faisait sébile comble.

Perdreau était l'homme d'affaires de Martin. Honnête, très sobre, remerciant poliment avec sa patte, il n'avait qu'un défaut, celui de n'être pas tondu. Le sacristain avait maintes fois offert à Martin de faire cette opération gratis, mais Perdreau avait toujours protesté contre cet amoindrissement de sa personne. Il tenait à sa toison, comme un Mérovingien à ses cheveux. Il ne souhaitait pas du tout de ressembler à un lion: chien il était, chien il resterait. Très philosophe, Perdreau!

Cependant l'honnête caniche se réveillait, signe que les vêpres allaient finir. Il ne se trompait jamais d'heure. En effet, le brouhaha de la sortie commença bientôt. Perdreau, la tête droite, la sébile à la gueule, recevait les sous poliment, mais dignement, comme il convient à l'infortune imméritée.

Une jolie fillette en robe claire sortit la dernière au bras d'un vieillard. Derrière eux, venait une femme d'une cinquantaine d'années. Elle portait une canne, deux ombrelles et trois paroissiens.

— Je vais te reprendre tout cela, maman, dit la jeune fille. Attends un peu, s'il te plaît.

Perdreau savait, sans doute, de quoi il s'agissait, car il avait posé sa sébile à terre, levait le nez et remuait la queue.

Elle lui mit un morceau de sucre sur le museau. Une ! deux ! trois ! le morceau de sucre passe sous les dents du caniche.

— Voilà vos dix sous, père Martin. Comment cela va-t-il aujourd'hui ?

— Pas trop mal, Mademoiselle Jeanne, je vous remercie. Et vous ? et Madame la Comtesse ? et Monsieur le Marquis ?

— Nous allons tous bien, père Martin. Allons, bon courage ; à dimanche !

Elle s'en alla joyeusement, pendue au bras du grand-père qui trottait comme un jeune homme. La pauvre maman restait en arrière et disait en souriant :

— Pas si vite, les enfants !

C'est qu'elle a de bonnes jambes, la fillette ! Ses seize ans ne sont pas lourds, pensait le père Martin en la regardant s'éloigner.

Dès que la menotte de l'enfant avait pu tenir quelque chose, la mère, chaque dimanche, y plaçait dix sous pour le " pauvre de Monsieur le curé ". Martin l'avait vue, toute petite, descendre des bras de sa bonne et venir, en chancelant sur ses bottines de tricot, déposer son offrande dans la sébile du toutou.

Il l'avait vue dans une aérienne toilette de première communiant, lui donner la pièce d'or qu'elle avait économisée sur les cadeaux de ce jour-là, et depuis, chaque dimanche, Martin avait toujours eu sa petite pièce blanche, et Perdreau, son morceau de sucre. Les deux amis l'auraient adorée pour rien : jugez donc s'ils l'aimaient !

Un dimanche la jeune fille passa les yeux rouges. Elle ne mit qu'un sou dans la sébile.

— Mon pauvre Martin, je ne puis plus faire davantage. Nous sommes ruinés ; on a vendu la maison ; grand-père est malade de chagrin.

Martin la regarda tristement, et Perdreau lui lécha la main, sans rancune, bien qu'elle eût oublié son sucre.

Huit jours après, la jeune fille en robe noire, suivait le cercueil du grand-père. Tout le village l'accompagnait. Martin, qui marchait difficilement, restait un peu en arrière, traînant ses béquilles ; mais Perdreau, son représentant, suivait dans les jambes des porteurs, pour être plus près.

Quelques jours plus tard, la jeune fille revint sous le porche, apportant vingt sous et plusieurs morceaux de sucre. Et comme Martin et Perdreau la regardaient, surpris de cette générosité, elle leur dit tristement :

— Ce sont mes adieux, mes pauvres amis. Je pars demain. J'ai trouvé un emploi d'institutrice. Il faut bien que j'aide maman. La mort de grand-père nous prive même de sa pension ; nous n'avons plus qu'une somme insuffisante pour vivre.....

Elle serra la main du vieux, embrassa Perdreau, et s'en alla, en rabattant son voile de crêpe pour qu'on ne la vit pas pleurer.

Depuis quinze jours que Mlle de Montchabrol était partie, Perdreau était fort étonné.

D'ordinaire, chaque soir, en rentrant, le père Martin faisait la soupe. La soupe faite, il la versait dans deux écuelles bien également remplies : celle de Martin et celle de Perdreau.

Puis les deux amis s'amusaient à leur manière, c'est-à-dire que l'homme, ayant dressé le chien à une foule d'exercices, les lui faisait répéter, et, de temps à autre, un nouveau tour s'ajoutait au répertoire. Mais jusque-là tout se passait dans l'intimité. On n'admettait que rarement des étrangers à ces intéressantes séances qui remplissaient les soirées des deux camarades. Le public n'en connaissait rien ou presque rien.

Mais voilà que, du jour où la demoiselle fut partie, dès qu'on avait diné, Martin prenait ses béquilles et se traînait péniblement jusqu'aux faubourgs de la ville. Arrivé là, il entrait dans les cabarets, s'arrêtait sur les places, et Perdreau, mortifié, devait exhiber ses talents devant les badauds assemblés. Perdreau cabotin, quelle déchéance !

Il s'exécutait de si mauvaise grâce que Martin, craignant la faillite, crut devoir lui faire des confidences. A partir de ce jour, Perdreau, ranimé, se surpassa. D'abord, il sacrifia ses convictions et se laissa tondre. Puis il étudia encore et augmenta considérablement son savoir. Lorsqu'on lui demandait l'âge d'une dame, il frappait quinze coups, jamais davantage ; le nombre des défauts d'un monsieur, il ne s'arrêtait plus. Quand une jeune fille désirait voir son fiancé, il retournait le valet de cœur : un jeune homme blond qui vous aime beaucoup. Bref, il devint un artiste célèbre ; on dut remplacer la sébile par une sacoche, et la société aurait pu distribuer des dividendes à ses actionnaires si elle avait eu de ces derniers, contrairement à beaucoup de compagnies qui ont des actionnaires et manquent de dividendes.

Il y avait cinq ans que durait ce genre de vie. Chaque soir, le vieux, en comptant sa recette, disait à son chien :

— Nous arrivons, Perdreau, nous arrivons !

Cependant, chaque soir aussi, le père Martin revenait plus décrépité de ses courses forcées.

Un jour, les deux amis rentrèrent sous une neige drue. Le lendemain, Martin ne quitta point, à l'heure ordinaire, le grabat où il s'était étendu la veille. Le chien, le muscau appuyé sur les pieds de son maître, se mit à hurler. Des voisins entrèrent. Martin ne bougeait plus. On alla chercher le médecin et le curé. Le premier déclara que le pauvre homme était mort d'une congestion pulmonaire ; le second bénit son ouaille et affirma que Martin, ayant vécu en bon chrétien et n'ayant jamais fait de mal à personne, était reçu dans la miséricorde du bon Dieu.

Alors on mit Martin dans le sapin égalitaire, puis on l'emporta pour l'enterrer.

Chose extraordinaire : Perdreau, quoique très visiblement désespéré, ne suivit point le convoi. Il resta couché sur la paillasse du maître.

En revenant du cimetière, une voisine entra dans le petit logis pour le nettoyer. Mais Perdreau montra les dents, aboya, fit un tel tapage qu'on le crut enragé et qu'on alla demander conseil au curé.

En voyant entrer le prêtre, Perdreau, subitement calmé, se leva, prit la paillasse entre ses dents et la traîna aux pieds du saint homme. Ce mouvement produisit un bruit métallique,

— Il y a de l'argent dans la paillasse ! s'écria le chœur des paysans.

Le curé ouvrit la vieille toile. Dans la paille hachée dormait un sac d'écus, vingt mille moins quelques francs amassés sou à sou. Et, sur le sac, un morceau de papier à chandelle, le testament de Martin :

“ Je lègue mon chien, ma paillasse et tout l'argent qui est dedans à Melle Jeanne de Montchabrol.

“ La paillasse pourra faire un coussin pour Perdreau.”

Bernard DE LAROCHE.



Actions de grâces à St Antoine de
Padoue pour une faveur obtenue.

Mme O. G. LOWELL, MASS.

U. S.



De la CONFORMITE à la VOLONTÉ DE DIEU.



EXCELLENCE DE CETTE VERTU.

Si donc nous désirons plaire entièrement au cœur de Dieu, tâchons, non-seulement de nous conformer en tout à sa sainte volonté, mais encore de nous y UNIFORMER, si je puis m'exprimer ainsi : le mot CONFORMER veut dire que nous dirigeons notre volonté comme celle de Dieu, mais UNIFORMER signifie de plus, que des deux volontés nous n'en faisons qu'une, tellement que nous ne voulions que ce que Dieu veut, ou que la volonté de Dieu reste seule et soit la nôtre. C'est là le sommet de la perfection ; nous devons y aspirer sans cesse ; ce doit être le but de toutes nos œuvres, de tous nos désirs, de nos méditations, de nos prières ; c'est pour y tendre efficacement que nous devons implorer l'assistance de nos Saints Patrons, de nos Anges Gardiens, et principalement de la divine Mère, Marie, qui n'a été la plus parfaite entre tous les Saints que parce qu'elle a toujours été plus parfaitement unie à la volonté de Dieu.

CONFORMITÉ EN TOUTES CHOSES.

Cette vertu exige que notre volonté soit unie à celle de Dieu dans tout ce qui nous arrive, dans l'adversité comme dans la prospérité. Dans la prospérité, les pécheurs eux-mêmes savent bien se conformer à la volonté divine ; mais les saints s'y conforment également dans les choses qui leur sont contraires et qui blessent leur amour-propre. C'est ici qu'on voit la perfection de notre amour pour Dieu. Le vénérable Jean d'Avila disait : " Un seul BÉNI SOIT DIEU ! dans les contrariétés, vaut plus que mille actions de grâces dans ce qui réussit à notre gré. "

De plus, il faut se conformer à la volonté divine, non-seulement dans les maux qui viennent directement de Dieu, tels que les maladies, les peines d'esprit, les revers de fortune, la mort des parents, et d'autres choses semblables, mais encore dans ceux qui arrivent par le moyen des hommes, comme les mépris, les diffamations, les injustices, les vols, et toutes les autres sortes de persécutions. Observons que, lorsqu'on nous fait quelque tort dans notre réputation, notre honneur, nos biens, quoique Dieu ne veuille pas le péché de celui qui nous offense, il veut néanmoins notre humiliation, notre appauvrissement, notre mortification. Il est certain, et même de foi, que rien n'arrive dans le monde indépendamment de la volonté de Dieu. C'est de Dieu que nous viennent tous les biens et tous les maux, c'est-à-dire les choses fâcheuses que nous appelons à tort des maux, mais qui sont réellement des biens, quand nous les acceptons de la main du Seigneur. Voilà ce qu'assure le prophète Amos : *Si erit malum in civitate quod Dominus non fecerit ?* Et le sage avait dit auparavant : Les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses, tout vient de Dieu.

Il est vrai, comme je l'ai dit, que, lorsqu'un homme vous offense injustement, Dieu ne veut pas le péché qu'il commet, et ne prend aucune part à la malice de sa volonté ; mais le Seigneur prête son concours général à l'action matérielle de celui qui vous frappe, vous vole, ou vous injurie, de manière qu'il veut certainement le tort que vous essayez, et sa main vous l'envoie. C'est ainsi que le Seigneur a déclaré à David qu'il était lui-même l'auteur des injures que devait lui faire Absalon, et cela en punition de ses péchés. Il a également prédit aux Hébreux que, en punition de leurs iniquités, il enverrait les Assyriens pour les dépouiller et les ruiner. Voici comment Saint Augustin explique ce passage : Dieu se servit de la méchanceté des Assyriens comme d'un instrument pour châtier les Hébreux. — Jésus-Christ lui-même a dit à Saint Pierre que sa passion et sa mort ne lui venaient pas tant de la part des hommes que de celle de son Père.

Lorsqu'un messenger, qu'on prétend être le démon lui-même, vint annoncer à Job que les Sabéens avaient enlevé toutes ses ri-

chesses et tué tous ses enfants, que répondit ce saint homme? Le Seigneur m'a donné des enfants, des biens, et les Sabéens me les ont ôtés; — mais: le Seigneur me les a donnés, et le Seigneur me les a ôtés. — Il reconnaissait que ce malheur provenait de la volonté de Dieu, et il ajouta: que son saint nom soit béni!

Il ne faut donc pas prendre les maux qui nous affligent pour un effet du hasard ou comme s'ils provenaient uniquement du mauvais vouloir des hommes; nous devons être persuadés, dit Saint Augustin, que tout ce qui arrive contre notre volonté, n'arrive que par la volonté de Dieu: Les bienheureux Martyrs Epictète et Astion, appliqués à la torture par ordre du tyran, déchirés avec des crocs de fer et rôtis au moyen de torches ardentes, ne faisaient entendre que ces mots: "Seigneur! que votre volonté s'accomplisse en nous!" et parvenus au lieu où ils devaient subir le dernier supplice, ils s'écrièrent d'une voix forte: "O Dieu éternel! soyez béni de ce que votre volonté s'est entièrement accomplie en nous!"

Césaire rapporte qu'un religieux, qui ne paraissait pas différent des autres, était néanmoins parvenu à un tel degré de sainteté, qu'un simple attouchement de ses habits guérissait les malades. Etonné de ce prodige, son abbé lui demanda un jour comment il opérait de semblables miracles, lui qui ne menait pas une vie plus exemplaire que les autres. Il répondit qu'il s'en étonnait lui-même et qu'il ne savait comment cela se faisait. — Mais, quelle dévotion pratiquez-vous? reprit le supérieur. — L'humble religieux dit qu'il ne faisait rien ou que peu de chose, si ce n'est qu'il avait toujours eu grand soin de vouloir en toutes choses ce que Dieu voulait, et qu'il avait reçu la grâce de tenir sa volonté totalement abandonnée en celle du Seigneur. La prospérité, ajouta-t-il, ne m'élève point, et je ne suis point abattu dans l'adversité, car je prends tout comme venant de la main de Dieu; et l'unique fin de toutes mes oraisons, c'est que sa sainte volonté s'accomplisse parfaitement en moi. — Et ce dommage que nous a causé avant hier une personne malveillante, en nous ôtant nos moyens de subsistance par l'incendie de la ferme où étaient nos blés et nos bestiaux, vous n'en avez ressenti aucune peine? — Non, mon Père; j'en ai

même rendu grâces à Dieu, comme j'ai coutume de faire en pareil cas, persuadé que le Seigneur ne fait ou ne permet rien qui ne soit pour sa gloire et pour notre plus grand bien ; ainsi, quoi qu'il arrive, je suis toujours content. — Après cette réponse qui montre une si parfaite conformité à la volonté de Dieu, l'abbé ne fut plus étonné de voir ce bon religieux opérer de si grands miracles.

BONHEUR QUE PROCURE LA PARFAITE CONFORMITÉ.

En pratiquant cette vertu, non-seulement on se sanctifie, mais on jouit, même ici-bas, d'une paix inaltérable. On demandait un jour à Alphonse-le-Grand, roi d'Aragon, prince très sage, quel était l'homme qu'il croyait le plus heureux dans ce monde. " C'est répondit-il, celui qui s'abandonne à la volonté de Dieu, et qui reçoit tout de sa main, les maux comme les biens. "

Ceux qui aiment Dieu, sont toujours contents, parce que tout leur plaisir est d'accomplir la divine volonté, même dans les choses qui les contrarient. Ils trouvent un sujet de joie jusque dans leurs peines, parce qu'ils savent que, en les acceptant, ils font une chose agréable à leur bien-aimé Seigneur ; rien n'est donc capable de troubler leur bonheur. En effet, quelle plus grande satisfaction peut éprouver une âme, que de voir tous ses désirs accomplis ? or, celui qui ne veut que ce que Dieu veut, a tout ce qu'il veut, puisque, hormis le péché, rien ne peut jamais arriver dans le monde que par la volonté de Dieu. On lit dans les Vies des Pères que les terres de certain cultivateur produisaient plus que celles de ses voisins. Comme on lui en demandait la cause, il répondit qu'il ne fallait pas s'étonner de cet avantage, attendu qu'il obtenait toujours le temps tel qu'il le désirait. — Comment cela ? lui dit-on. — C'est que, reprit-il, je ne désire jamais d'autres temps que celui que Dieu envoie ; et comme je ne veux que ce que Dieu veut, il me donne toujours les fruits tels que je les souhaite.

Les âmes résignées, dit Salvien, si elles sont humiliées, c'est ce qu'elles désirent ; si elles sont pauvres, elles aiment la pauvreté ; en un mot, elles sont contentes de tout ce qui arrive, et c'est ce

qui rend leur vie heureuse. Vienne le froid, le chaud, la pluie, le vent ; celui qui est uni à la volonté de Dieu, dit toujours : Je veux qu'il fasse froid, qu'il fasse chaud, qu'il tombe de la pluie, qu'il fasse du vent, parce que Dieu le veut ainsi. — Vienne la pauvreté, la persécution, la maladie, la mort : Eh bien ! dit-il encore, je veux être pauvre, persécuté, malade ; je veux même mourir, parce que Dieu le veut ainsi.

Telle est la sainte liberté dont jouissent les enfants de Dieu ; elle vaut plus que les principautés et que tous les royaumes de la terre. Telle est l'aimable paix qui est le partage des âmes pures, elle surpasse tous les plaisirs des sens. Cette paix divine est préférable à toutes les fêtes, à tous les banquets, à tous les honneurs, et à toutes les autres jouissances du monde, jouissances qui flattent les sens, il est vrai, au moment où on les goûte, mais qui, vaines et fugitives comme elles le sont, loin de procurer un contentement réel, ne font qu'affliger l'esprit, siège du vrai contentement. Aussi, Salomon, après avoir épuisé tous les plaisirs mondains, s'écriait avec amertume qu'il n'y avait trouvé que vanité et affliction d'esprit.

Voici ce que dit l'Esprit-Saint : L'insensé, ou le pécheur, est inconstant comme la lune, qui tantôt croît, et tantôt décroît : aujourd'hui vous le voyez rire, demain pleurer ; aujourd'hui plein de mansuétude, demain furieux comme un tigre ; et pourquoi ? parce que son humeur dépend de la prospérité ou de l'adversité qu'il rencontre ; il change comme les choses qui lui arrivent. Le juste, au contraire, est semblable au soleil, toujours égal dans sa sérénité, quoi qu'il advienne, parce qu'il trouve son contentement à se conformer à la volonté de Dieu ; de là lui vient cette paix inaltérable dont il jouit. Les bergers de Bethléem ont entendu les Anges qui chantaient : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Quels sont ces hommes de bonne volonté, sinon ceux qui se tiennent toujours unis à la volonté de Dieu, volonté souverainement bonne et souverainement parfaite ? Dieu ne veut que ce qu'il y a de mieux et de plus parfait.

En se conformant à la volonté de Dieu, les Saints ont joui, sur la terre, d'un paradis anticipé. C'est ainsi que les anciens Pé-

res, selon Saint Dorothée, vivaient dans une grande paix ; ils recevaient tout de la main du Seigneur. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi, rien qu'à entendre prononcer les mots VOLONTÉ DE DIEU, éprouvait une telle consolation, qu'elle était ravie hors d'elle-même en une extase d'amour. Il est vrai que la vertu ne nous rend pas insensibles ; on ressentira bien quelque peine des contrariétés, mais ce sera seulement dans la partie inférieure ; quant à la partie supérieure de l'esprit, la paix et la tranquillité y régneront toujours, tant que notre volonté restera unie à celle de Dieu. Le Sauveur a promis à ses Apôtres une joie pleine et perpétuelle. Celui qui se conforme toujours à la volonté du Seigneur, jouit de cette félicité pleine et perpétuelle : pleine, parce qu'il a tout ce qu'il désire, comme il est dit plus haut ; perpétuelle, parce que personne ne peut la lui ôter, rien ne pouvant empêcher la volonté de Dieu de s'accomplir.

Le père Jean Tauler raconte le trait suivant arrivé à lui même. Il suppliait le Seigneur depuis plusieurs années, de lui envoyer quelqu'un qui lui apprît la vraie vie spirituelle. Un jour, il entendit une voix qui lui dit : " Va-t'en à telle église et tu trouveras ce que tu demandes. " Le Père se rendit à l'église désignée, et à la porte, il trouve un mendiant sans chaussure et couvert de haillons. Il le salue en disant : Bonjour, mon ami. — Maître, répondit le pauvre, je n'ai point souvenance d'avoir jamais eu un mauvais jour. — Le Père répondit : Eh bien ! que Dieu vous accorde une vie heureuse ! — Oh ! dit le mendiant, grâce au Seigneur, je n'ai jamais été malheureux. — Ensuite, il ajouta : Ecoutez, mon Père : ce n'est pas sans raison que je vous ai dit que je n'ai jamais eu un mauvais jour : quand j'ai faim, je loue le bon Dieu ; quand il tombe de la neige ou de la pluie, je le bénis ; si quelqu'un me méprise, me rebute, si j'éprouve quelque autre désagrément, j'en glorifie le Seigneur. J'ai dit en outre que je n'ai jamais été malheureux, et cela est encore vrai : car je suis accoutumé à vouloir tout ce que Dieu veut, sans aucune réserve : quoi qu'il m'arrive de doux ou d'amer, je reçois tout avec joie, comme ce, qu'il y a de mieux pour moi ; voilà ce qui fait mon bonheur. — Mais, s'écria le Père, si Dieu voulait que vous fussiez damné, que diriez-vous ?

Ah ! répondit le pauvre, s'il voulait cela, j'embrasserais mon Dieu par l'humilité et l'amour, et je le tiendrais si fortement que, s'il voulait me précipiter dans l'enfer, il serait contraint d'y venir avec moi ; or, il me serait bien plus doux de me trouver avec lui en enfer, que de posséder toutes les délices du ciel sans lui. — Où avez-vous trouvé Dieu ? — Je l'ai trouvé où j'ai quitté les créatures. — Mais, qui êtes-vous ? — Moi, je suis roi. — Où donc est votre royaume ? — Il est dans mon âme, où je fais régner l'ordre : les passions obéissent à la raison et la raison à Dieu. — Tauler lui demanda enfin comment il était parvenu à une telle perfection — C'est, répondit-il, en gardant le silence devant les hommes, pour m'entretenir avec le Seigneur, et en me tenant constamment uni à mon Dieu, en qui je trouve mon repos et tout mon bonheur. — Voilà quel était ce pauvre mendiant : en conformant sa volonté à celle de Dieu, il fut assurément plus riche dans son indigence, que tous les rois de la terre, et plus heureux dans ses souffrances, que tous les mondains au sein des plaisirs.

DIEU NE VEUT QUE NOTRE BIEN.

Oh ! quelle est la folie de ceux qui refusent de se soumettre à la volonté de Dieu ! ils n'ont pas moins à souffrir, car personne ne peut empêcher l'exécution des décrets divins. Que dis-je ? ils souffrent, non-seulement sans utilité, mais en augmentant les peines qui les attendent dans l'autre vie, et l'inquiétude qui les tourmente dans celle-ci. Qu'un malade crie tant qu'il voudra dans ses douleurs ; qu'un pauvre dans la misère murmure contre la Providence, qu'il entre en fureur, qu'il blasphème tant qu'il lui plaira ; que lui en reviendra-t-il, sinon un redoublement de son mal ? Faible mortel ! s'écrie Saint Augustin ; que cherches-tu hors de Dieu ? tâche de trouver Dieu, unis-toi à lui, embrasse sa volonté sainte, et tu seras toujours heureux en cette vie et en l'autre.

Après tout, Dieu veut-il autre chose que notre bien ? pouvons-nous trouver un ami qui nous aime plus que Dieu ? Tout ce qu'il veut, c'est qu'aucun ne se perde, que tous se sauvent et se sanctifient : Dieu a mis sa gloire dans notre bonheur, parce qu'il est de sa nature la bonté même, comme le dit Saint Léon : la bonté étant

essentiellement communicative, Dieu a un extrême désir de rendre les âmes participantes de ses biens et de sa félicité. S'il nous envoie des tribulations en cette vie, ce n'est que pour servir à notre avantage : La vertueuse Judith nous assure que les fléaux mêmes, dont le Seigneur nous châtie, ne nous affligent pas pour nous perdre, mais pour nous corriger et nous sauver. Afin de nous préserver des maux éternels, il nous fait un bouclier de sa bonne volonté. Non-seulement il désire notre salut, mais il s'en occupe avec sollicitude. Eh ! que pourrait-il nous refuser, dit Saint Paul ce Dieu qui nous a donné son propre Fils ?

Avec quelle confiance ne devons-nous donc pas nous abandonner aux dispositions de la divine Providence, puisqu'elles sont toutes pour notre bien ! Disons toujours dans tout ce qui arrive : Je dormirai en paix, Seigneur ! car vous avez affermi mon espoir. Remettons-nous entièrement entre ses mains, il aura certainement soin de nous. Ne pensons qu'à Dieu, ne cherchons qu'à accomplir sa sainte volonté, et il pensera à nous, il fera notre bonheur. Le Seigneur a dit un jour à Sainte Catherine de Sienne : " Ma fille pense à moi, et je penserai sans cesse à toi. " Répétons souvent avec l'Epouse des Cantiques : Mon Bien-Aimé pense à ce qui m'est avantageux, je ne veux penser qu'à lui plaire et à me conformer en tout à sa divine volonté. " Nous ne devons pas demander à Dieu, disait le saint abbé Nil, qu'il fasse ce que nous voulons, mais bien, que nous fassions ce qu'il veut. " Lorsqu'il nous arrive quelque chose de fâcheux, recevons-le de la main de Dieu, non-seulement avec patience, mais encore avec joie, à l'exemple des Apôtres, qui s'estimaient heureux de souffrir pour le nom de Jésus. Eh ! une âme peut-elle jamais être plus heureuse que lorsqu'elle endure quelque peine, sachant bien que, en l'acceptant de bon cœur, elle procure à Dieu le plus grand plaisir qu'on puisse lui faire ? — Les maîtres de la vie spirituelle enseignent que, quoique le Seigneur agrée le désir de souffrir pour lui plaire, il préfère néanmoins les âmes qui ne demandent ni des joies ni des peines, mais qui, entièrement soumises à sa volonté sainte, n'ont qu'un seul désir, celui de l'accomplir en tout.